

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
M^r. FABRE et LE-
PROTON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pas-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 2.

MONTRÉAL. 27 AOÛT 1841.

No. 6.

COMPTE-RENDU DE L'INSTRUCTION CATHOLIQUE.

—o—
ÉDUCATION COLLÉGIALE.

(SUITE.)

Après avoir exposé, dans un premier article, les avantages que le district de Montréal peut recevoir des cinq grands établissemens d'éducation dont la religion l'a doté, il est juste de rendre un semblable témoignage en faveur des Institutions du même genre qui honorent également le catholicisme et le pays dans le diocèse de Québec. Nous avons à commencer par cette maison ancienne et vénérable qui peut dater ses bienfaits de l'origine religieuse du Canada, puisque dès 1663 le Séminaire de Québec était canoniquement érigé, établi, fondé et légalement reconnu par Lettres Patentes de S. M. Louis XIV. Le digne prélat qui l'avait fondée, Mgr. François de Laval de Montmorency, eut bien la douleur de la voir devenir deux fois la proie des flammes ; mais, la Providence voulait tellement l'existence de cette maison, qu'elle sut à chaque fois la relever de ses ruines et lui ménager encore une riche et abondante dotation. Le séminaire de Québec est donc le doyen de tous les établissemens ecclésiastiques actuellement existants dans le pays, même le doyen dans toute l'Amérique septentrionale ; et ce droit d'aînesse, il a su le conserver et l'honorer. Aussi, lorsqu'à la fin de l'autre siècle, la jeunesse se trouva tout-à-coup privée des illustres instituteurs que lui fournissait depuis cent ans l'admirable compagnie de Jésus, ce fut le séminaire de Québec, affiliation du séminaire des Missions Étrangères de France, qui subvint au besoin de la colonie et qui combla le vide immense que laissait la disparition des disciples